

—
CADASTRE
—

MISE A JOUR DU PLAN CADASTRAL

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES FONCIERS

MM les propriétaires fonciers possédant des biens immobiliers sur le territoire de la commune sont informés que la mise à jour du plan cadastral sera entreprise à partir du **29 avril 2024** par le Pôle Topographique de Gestion Cadastre de Seine-Maritime.

Ils sont instamment invités :

- à fournir au géomètre chargé des travaux (Julien BOYER) toutes indications propres à faciliter le recensement des changements intervenus dans leur propriété depuis la dernière mise à jour (construction nouvelle, addition de construction, démolition totale ou partielle...)
- à l'accompagner sur le terrain lors des opérations de mesurage extérieur des constructions.

Le Maire,